

L'an mil neuf cent quatre vingt trois, le JEUDI 15 SEPTEMBRE, à 17 H 00, le CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-DENIS s'est assemblé en CINQUIEME SEANCE dans la salle des délibérations, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L. 121-10 du Code des Communes.

ETAIENT PRESENTS :

MM. LEGROS Auguste - HOARAU Marcel - GERARD Marc - BOURHIS Camille - BOYER Eric - PAYET Aristide - CHANE KUNE Maurice - FONTAINE Frantz - LEFEVRE Gérard - MMES LEGROS Florelle - FONTAINE Gabrielle - BLARD Moline - MM. MANES Gilbert - BOX Daniel - VICTORIA René Paul - RIVIERE Maxime - AFFEJEE Jack - MAHE Jean Denis - NATIVEL Jean Marc - LAURET Gérard - MME PAYET André - MM. DINDAR Daoud - HOARAU Raoul - VITRY Michel - DE LA HOGUE Jean Marie - MOUTOUSSAMY Nicolas - MME TURENNE Rose Mai - PATEL Issop - ATECTAM Henri - AFFEJEE Abdoul Hack - LAW KOUN MA THON Roland - HIN-TUNG Jean - TANDRYA Fred - CAZANOVE Serge - FERRERE François - MME OLLIVIER Eliane - M. KICHENIN Axel - DE BALBINE Alexandre - LICHARDY André - HOARAU Jacques - NATIVEL Mickaël - FONTAINE Jean Daniel - RAUX Jules - HOARAU Jean Pierre - GERARD Gilbert - ZITTE Guy Max.

ETAIENT REPRESENTES :

M. DUPUIS Jean Marie	par M. Auguste LEGROS
M. PAYET Paul	par M. Marcel HOARAU
M. PERSONNE Serge	par M. Camille BOURHIS
MME BRUNIQUET Paule	par M. VICTORIA René Paul
Melle DOUYERE Marie Claude	par M. Marc GERARD

La séance a été ouverte sous la présidence de M. LEGROS Auguste, MAIRE, qui a procédé à l'appel nominal.

La majorité des membres étant présents, conformément à l'article L. 121-11 du Code des Communes, le Maire invite Le Conseil à délibérer.

Monsieur Marc GERARD a été désigné pour remplir les fonctions de SECRETAIRE qu'il a acceptées.

NOTA : LE MAIRE certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis le **19 SEPTEMBRE 1983**, et que le nombre de conseillers présents a été de 45/55 en exercice.

LE MAIRE,

A.D LEGROS